

Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

Fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/

Rodez, le 12 novembre 2014

Déclaration liminaire.

Monsieur le Président.

Vous avez convoqué ce jour la CAP locale numéro 2 avec comme ordre du jour les promotions de catégorie C en B.

Nous sommes à ce sujet plus qu'alertés par l'évolution que semble prendre cette cap des promotions de C en B.

Les chiffres sont éloquents. Depuis 2011, nous assistons à une véritable hécatombe du nombre de demandes de promotion. Cette chute vertigineuse voit son origine essentiellement depuis la fusion. Cette belle fusion grâce à laquelle aucun agent ne devait être perdant. L'administration le garantissait aux deux filières.

Année	2012	2013	2014	2015
Agents demandant la promotion	90	72	47	25
Agents proposés à l'avancement	10	10	8	4

Étonnamment, les agents de la filière gestion publique se sont vus retiré le droit au retour dans le département d'origine. Ce changement est le motif que nous signale la majorité des agents qui ne postulent plus aux listes de promotion. On ne peut donc pas nier que des agents ont perdu des droits. Et si l'on rajoute à cela la baisse de plus de 50% du nombre d'agents promus en 4 ans, le bilan n'est pas brillant.

Nous rappelons une nouvelle fois la revendication de FO-DGFIP 12 : le droit au retour sur le département d'origine pour tous les agents promus en interne.

Le bénéfice de cette règle de l'ex-filière GP étendu à l'ensemble des agents permettrait de ne plus vivre une promotion comme une sanction. C'est une attente forte des agents que notre organisation syndicale défend.

Les élus FODGFiP 12 en CAPL.


